

INTERIEUR.

Nouvelle-Orléans, 24 Juillet.

Le navire américain Bingham, un des transports partis de la Havane le 6 de ces mois avec 500 hommes de troupes pour l'invasion du Mexique, est arrivé en destination à la Passe du Sud-Est, Mercredi dernier. Il s'est séparé dans un coup de tempe du reste du convoi, par les 21, 30 de latitude et les 92, 30 de longitude, et a perdu son mat de misaine, ses vergues, &c. Plusieurs officiers espagnols débarqués du Bingham, sont venus en ville, par le Grampus, Jeudi soir, pour solliciter du Gouverneur la permission de laisser débarquer ces troupes, soit en ville, ou en tout autre lieu qu'on désignerait, jusqu'à ce que leur navire soit réparé. Ces officiers sont le commandant Don Manuel de Los Santos Gurman; le capitaine Don Jose Maria Yala et le lieutenant Don Juan Furnac.

Son Exc. le Gouverneur Derbigny, accompagné de l'Adjudant-Général Peychaud, sont partis hier à bord du bateau à vapeur Grampus, pour se rendre au Fort Jackson, afin de voir s'il serait convenable de laisser débarquer les troupes espagnoles dans les environs de ce fort, en attendant que l'on puisse réparer en ville, le transport sur lequel ils se trouvent.

Lundi dernier, durant l'orage, le tonnerre étant tombé sur le moulin de la sucrerie de Mr. J. Barker situé sur la côte, cinq nègres ont été tués et onze blessés par une soixantaine qui se trouvaient dans ce moulin pour se mettre à l'abri de la pluie.

St. Martinville, 18 Juillet.

Nous apprenons de toutes les parties de cette paroisse ainsi que des paroisses voisines, que la pluie qui y est tombée sans interruption depuis plusieurs semaines, a fait le plus grand tort aux nouvelles récoltes de coton et de sucre. Cette année-ci, jusqu'à présent, a été désastreuse pour nos habitants. Le coton est sans demande et son prix n'offre que de la perte au cultivateur—les affaires sont en stagnation—l'argent est plus rare que jamais, et pour mettre le comble à notre déplorable situation, les provisions sont à un prix exorbitant, notre navigation est arrêtée par la baisse subite du Mississippi, et nous ne pouvons vraisemblablement espérer un changement heureux dans notre situation avant le commencement de l'année prochaine. L'on peut réellement appeler cela un temps malheureux.

(Extrait du Journal-Of-Commerce de N.-York.)

INVASION DU MEXIQUE.

Les dernières lettres de la Havane ont excité la curiosité pour savoir si l'Espagne a sérieusement en vue l'invasion du Mexique, ou si tous les préparatifs qu'elle fait ne sont qu'une feinte, pour accomplir certains projets mieux connus de la puissance qui fait mouvoir les ressorts de cette intrigue.

Quant à nous, nous penchons pour la première opinion: d'abord, parce que cela est parfaitement en harmonie avec la conduite qu'a toujours tenue l'Espagne depuis l'indépendance de ses colonies; et ensuite, parce que nous ne voyons pas ce qu'elle pourrait gagner à une feinte et qu'il lui en coûterait des peines et des dépenses d'une expédition. Toutes les autres nations, excepté l'Espagne, ont reconquis depuis longtemps qu'elle avait perdus pour jamais ses anciennes colonies; mais, quoiqu'elle ne possède pas un pied de terre sur le continent américain, elle n'a pas jusqu'ici reconquis leur indépendance, et elle semble avoir la bonhomie de croire que par une force magique, par dieu ou par diable elle regagnera la souveraineté qu'elle a perdue. L'expédition qui se prépare à la Havane est un résultat naturel de cette infatigable; et en la supposant destinée contre le Mexique, elle est au moins aussi bien concertée et a été plus tôt organisée que la plupart des autres expéditions de S. M. T. C. qui ont eu pour objet de maintenir ou de reconquérir sa souveraineté dans l'Orient. Nous pas que nous supposons qu'elle ait la moindre chance de succès, quoiqu'il sans aucun doute on puisse effectuer un débarquement et faire aux Mexicains autant de mal qu'ils en feront aux agresseurs. Mais qu'est-ce que 5000 hommes pour l'invasion d'un pays tel que le Mexique? Et quant à 20,000 hommes qui doivent venir d'Espagne pour renforcer l'expédition, il est probable qu'on en verra arriver bien peu, si tant est qu'il en vienne un seul.

Toutefois, de l'impossibilité qu'elle obtienne aucun succès on ne saurait tirer un argument contre la probabilité de l'expédition proposée; car "calculer les dépenses" n'est pas une chose qui soit familière au roi d'Espagne, soit dans les affaires politiques, soit dans celles de finance. Entrainé par une aveugle destinée—la même qui, de maître de l'Europe qu'il était, a réduit son royaume à un tel état d'abaissement, que son nom est à peine compté parmi ceux des nations—encouragé peut-être par les derniers désordres du Mexique, et gémissant de la perte de \$8,000,000 qu'il recevait annuellement de ce pays pour prix du joug sous lequel il l'avait courbé, comment pourrait-on trouver étrange qu'avec les faibles moyens qui lui restent il tente encore une fois de le subjugué? Au contraire, il sera porté à cette résolution par les remontrances qui ont été ou qui seront probablement faites par les autres gouvernements européens, d'après les nombreuses pétitions qui leur sont adressées par leurs sujets respectifs, contre son refus de reconnaître l'indépen-

dance des nouvelles Républiques après avoir cessé toute tentative pour les reconquérir.

La folie de cette expédition paraît avoir été bien comprise par le gouverneur Vives et l'amiral Laborde (écoutez-écoutez!) qui, d'après une lettre de la Havane qui n'a pas été publiée, après avoir reçu le premier ordre de faire une descente sur les côtes du Mexique, prirent sur eux (acceptant la responsabilité d'une telle conduite) d'en retarder l'exécution jusqu'à ce qu'ils eussent représenté à S. M. les dangers de cette entreprise, et l'eussent engagé à examiner de nouveau sa résolution. Sa réponse fut le renouvellement péremptoire de l'ordre qu'il avait donné.

Si l'on suppose que cette invasion n'est qu'une feinte, nous demanderons quel peut être l'objet de cette feinte? Ce n'est pas assurément pour intimider les Mexicains et les faire rentrer dans l'ordre: car ceci serait encore plus ridicule que l'invasion dont on parle. Ce n'est pas non plus pour faire une attaque sur Colombia, car on rencontrerait là une armée aussi capable de résistance, si ce n'est aussi moins breuse qu'au Mexique, et la possession de ce pays, s'il était possible qu'il fût reconquis, serait d'un bien moindre valeur. Ce sont là les seules Républiques espagnoles qui soient situées dans la région du point d'attaque, excepté Guatemala, qui sans doute s'est montré bien digne de rentrer sous la domination de ses tyrans, quoique nous doutions très fort que cet état fût disposé à les recevoir (\*). D'ailleurs, il est probable que le Mexique et la Colombie voyant l'étendard de leur ennemi commun flotter sur le territoire d'une République leur voisine et leur alliée, qui les touche l'un et l'autre et leur sert de séparation, se lèveraient spontanément et réuniraient, tous leurs moyens de défense, pour repousser l'invasion, comprenant qu'il s'agirait alors de leur propre sûreté. Au reste, il est inutile de spéculer sur une question qui sera si tôt décidée, ou qui l'est déjà.

(\*) L'opinion des Éditeurs du Journal-Of-Commerce sur les dissensions intestines des Etats-Unis de l'Amérique n'est pas fondée: en examinant de près les motifs de cette guerre civile qui a duré trois et qui heureusement vient d'être terminée, on reconnaît peut être que les dissensions, loin de mériter le blâme des hommes libres de ce continent, sont dignes de toutes leurs louanges. Nous renvoyons pour cet objet à l'article extrait du Courrier de Mexico que nous avons publié le mardi 14 du courant.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

Paris, 18 Mai. L'Autriche ne serait-elle pas occupée dans ce moment d'une affaire qui la touche essentiellement aussi? Quel est ce congrès de Rome, où doivent se rendre le roi de Sardaigne et les princes souverains de l'Italie? Nous n'avons pas la prétention d'en pénétrer les mystères; mais nous n'oublions point que le successeur légitime du roi Charles Félix est le prince de Carignan; que ce prince ne pourra jamais expier aux yeux de l'Autriche sa conduite en 1821; que tout récemment il vient d'être envoyé en Sardaigne, et que le grand-duc de Modène, prince autrichien, partisan connu du vieux tems, se trouve fort à l'étroit dans son petit duché.

Paris, 15 Mai. Tous les gouvernements se mettent en mesure, les uns, de s'opposer à la ruine des vaincus; les autres, d'entrer en partage avec les victorieux, ou de s'assurer, à titre d'équivalent, des dépouilles plus riches encore. Nous avons parlé, sans donner à cette nouvelle plus de crédit qu'elle n'en mérite, d'un congrès à Rome de princes italiens, auquel devait assister l'empereur d'Autriche, comme possesseur des provinces lombardes et du pays vénitien. Ces bruits n'ont pas été démentis; et cependant jusqu'ici rien ne prouve qu'ils soient fondés. Mais ce qui, depuis longtemps, n'est un secret pour personne, c'est le projet formé par l'Autriche d'assujettir le Piémont; c'est la constance dans les efforts qui peuvent lui faire atteindre le but de sa sourde et persévérante politique, depuis ses tentatives pour obtenir la cession, ou du moins l'occupation, de la forteresse d'Alexandrie, jusqu'aux conseils qu'elle a émis de Turin le prince de Carignan, et lui ont fait assigner, sous un titre honorable, l'île de Sardaigne pour lieu d'exil. Ce n'est pas quand l'Autriche recrute ses bataillons, et semble aspirer à porter jusqu'au pied du Mont-Cenis les frontières de ses états d'Italie, que la France doit se mettre hors d'état de lui disputer le passage des Alpes sur le sommet des deux hautes barrières élevées par la nature entre elle et ses ennemis.

(La Constitutionnel.)

Voici le texte d'un projet de loi relatif à la taxe des lettres transportées de France en Amérique, et d'Amérique en France; et de France en Angleterre, et d'Angleterre en France: ce projet a été présenté à la Chambre des Députés par le Ministre des Finances, dans la séance du 14 Mai.

Art. 1er. Les lettres transportées au moyen de paquets réguliers, aux frais de l'état, pour le service des communications entre la France et les deux continents d'Amérique et des îles qui en dépendent, paieront, en sus du droit fixé par l'article 1er de la loi du 15 Mai 1822, une taxe de frais de mer de 15 décimes pour les lettres simples. La progression de la taxe sera la même que celle qui est déterminée par l'article 5 de ladite loi. Quand les lettres seront transportées par des bâtiments du commerce, elles ne seront passibles que de la taxe fixée par la loi précitée.

que celle déterminée par la loi du 15 Mai 1822.

ALLEMAGNE.

Des bords du Rhin, 25 Avril. Il paraît maintenant positif qu'un traité de commerce a été concerté, et, sauf la ratification de la part des cours respectives, signé par les plénipotentiaires de Prusse et du grand duché de Hesse, d'une part, et de Bavière et de Wurtemberg, de l'autre. Voici les principales stipulations de ce traité:

Les droits de transit sont supprimés réciproquement par les états contractans; 2° le vin produit dans un des états contractans ne paie que l'impôt du moût, quand il est importé dans les autres; 3° tous les produits naturels, industriels et d'art, qui ne paient pas plus de trois écus pour cent, doivent être importés réciproquement libres de tout impôt; 4° les fabricants qui paient des droits plus élevés doivent obtenir réciproquement une réduction de 25, 30 et 50 pour cent."

La conclusion de ce traité doit être un sujet de joie pour tous les Allemands, qui peuvent la considérer comme une nouvelle preuve des progrès de l'industrie dans ce pays, et en conclure que les fabricans de Bavière et Wurtemberg n'ont pas à craindre la concurrence des fabricans prussiens.

FEUILLETON.

THEATRE DES VARIÉTÉS. Première représentation des Cinq Sens, comédie-vaudeville en 5 parties.

L'Odorat. Gérard doit épouser sa cousine Fanny; en attendant le conjungo, il file le parfait amour avec elle à la poite d'un café. Craignant d'être rencontré par ses amis, auxquels il a caché son mariage, afin d'éviter leurs plaisanteries et la concurrence, il prit sa cousine de se retirer; mais par malheur Fanny a oublié son mouchoir de batiste sur une chaise. Au guste, à la tête des camarades de Gérard, arrive, et met la main sur le mouchoir accusateur; Gérard rougit; mais Auguste devine que ce tissu léger appartient à une femme, et comme il a le nez fin, le parfum de violette qui s'exhale de ce mouchoir lui monte la tête pour une inconnue qu'il trouve charmante, rien qu'à l'odorat.

L'Œil. Le théâtre est partagé en deux: d'un côté Fanny joue au loto chez une sage-femme; de l'autre côté Gérard joue à l'écarté avec ses amis: les deux amans ne sont séparés l'un de l'autre que par une simple cloison. Fanny a reconnu la voix de son prétendu; tout le monde se retire; Fanny, restée seule, chante un long couplet sur son amour malheureux; elle croit que Gérard l'entend. Pas du tout, c'est Auguste, qui ne perd pas un mot de Fanny, dont la voix et les accents lui ont été à l'âme. L'oreille et le chemin du cœur, aussi Auguste est-il plus amoureux que jamais.

Le Toucher. Auguste apprend à Gérard que, derrière la cloison, il existe une femme charmante qui se plaint de son infidélité; Gérard s'imagina que c'est une de ses anciennes maîtresses, et comme il s'aperçoit qu'Auguste en raffole, il lui ménage un rendez-vous. Fanny y vient la nuit, sans papa, sans maman et sans chanelle; elle croit parler à Gérard, et lui fait des reproches: Auguste profite de la circonstance pour la paix, et presse la jolie main de Fanny sur son cœur.

Le Goût. Auguste est hors de lui, il veut absolument voir celle qui a fait une impression si forte sur tous ses sens; il se hasarde, toujours sous le nom de Gérard, à pénétrer dans la chambre où est Fanny. Celle-ci, dans la crainte d'être surprise, veut le renvoyer; mais Auguste feint alors de se trouver mal: Fanny lui présente un verre sur lequel elle a posé ses lèvres de roses; Auguste y pose aussitôt les siennes, et y boit l'amour à longs traits.

La Vue. Nous sommes à la mairie; les témoins sont présents. Auguste apprend que son inconnue doit venir; il cherche, parmi toutes les femmes qu'il voit, à devenir celle dont il est épris. Un mouchoir tombe; il le ramasse, le porte à son nez et reconnaît l'odeur de violette. Une femme parle... il reconnaît aussi ce joli son de voix: c'est Fanny elle-même, la future de son ami. Cependant, il se tait... tout s'explique entre les deux époux, et le oui conjugal est enfin prononcé.

Ce vaudeville, l'essai de deux jeunes auteurs, est, comme on voit, basé sur une donnée peu fertile en développemens; il ne justifie pas non plus tout à fait son titre: à chaque tableau le public perd le sens de la pièce. Il régnait aussi une grande confusion dans l'intrigue et dans la fable que les auteurs ont inventés; leurs cinq sens ne jouent qu'un rôle très-accessoire: il fallait les mettre plus en évidence; ou ne pas en faire un moyen principal.

(Figaro)

Un porteur d'eau, père de trois enfans, a été arrêté et conduit à Sainte-Pélagie, il y a sept mois, pour une somme de deux cents francs. A l'époque de l'arrestation de ce malheureux, sa femme était malade; M. V., médecin accoucheur, se présenta pour lui donner des soins: la séduction se cachait sous l'acte charitable de M. V., et bientôt la malade et le médecin disparurent ensemble. Le malheureux porteur d'eau reste prisonnier chargé de deux enfans en bas âge, que sa coupable compagne a laissés à sa charge. Voilà encore des effets de la loi morale de l'incarcération pour dettes!

Au nombre des plus étonnans phénomènes, on doit citer un enfant du sexe féminin, dont le corps, divisé en deux dans sa partie supérieure, présente un double thorax, une double poitrine, quatre bras et une double tête. Le tout est assez bien proportionné. Il est né le 18 mars dernier à Sassari (royaume de Sardaigne), et dans les premiers jours d'avril il se portait

encore fort bien ainsi que sa mère, qui est la femme d'un graveur du pays. Certes, il serait intéressant que ce double individu eût un certain nombre d'années. A combien d'observations curieuses ne donnerait pas lieu cette réunion de deux âmes en un seul corps. Les sensations y seraient elles doubles? Les desirs, les affections y seraient-ils contraires ou divers?... LA CHAMBRE DU FOU.

Scène nocturne à Sainte-Pélagie.—Empri sonnement pour dettes.

Les détenus reposent depuis longtemps dans leur cellule, le silence profond qui règne dans les sombres corridors n'est interrompu que par le bruit lent et monotone de la marche des portiers-clés qui veillent sur les prisonniers confiés à leur garde. Un cri perçant se fait entendre, il est suivi d'horribles hurlemens. "C'est quelque dément qui se suicide, s'écrie la sentinelle placée sur les galeries qui dominent la prison.—Non, répond la voix aigre, d'un gardien, c'est le fou qui fait des siennes." Au moment, des coups redoublés ébranlent la porte d'une espèce de cachot; un bruit de vitres cassées atteste une tentative d'évasion; de nouveaux cris de fureur se mêlent par intervalle à des éclats d'un rire féroce. Le fou a rompu la porte de sa prison. Il erre dans les corridors, son corps n'est qu'une large blessure saignante, il est nu: les mots d'assassinat, de créancier, de tribunal, s'échappent de la bouche de l'insensé. Les détenus pénètrent dans la chambre, dont la lourde porte n'a pu résister aux efforts du furieux. Quel tableau! Tous les meubles sont brisés, les fenêtres enlevées de leurs gonds, les carreaux arrachés au sol, les draps et couvertures mis en lambeaux par des morsures du furibond, qui, à défaut d'instrumens tranchans, employait ses ongles et ses dents. Les yeux se portent avec horreur sur la muraille, elle est peinte en sang; le malheureux a puise dans ses veines la liqueur avec laquelle il essayait dans l'ombre de tracer le nom de l'auteur de ses maux. Complices de la loi de Pan vi, venez lire sur la muraille l'éloge de votre jurisprudence. Dans vos annales législatives, ajoutez le nom de Chantrelle à celui des deux jeunes frères que M. Alexandre Delaborde signala à la tribune nationale; voilà trois victimes en deux ans. Combien en faut-il pour vous convaincre de l'atrocité d'une loi digne des cannibales?

La police d'Arras vient de faire arrêter un fou qui se disait le Messie, et qui se présentait partout, en costume militaire, sous le nom de Jésus Christ.

LITTÉRATURE.

MEMOIRS D'UN PAUVRE HÈRE.

"J'ai assisté aux scènes patriotiques de la révolution, pres des hommes les plus célèbres de cette époque. Sans vivre dans leur intimité, je les ai vus en certaines circonstances m'offrir un profil facile à dessiner. Les puissances des tems ont passé devant moi. J'ai combattu à Marengo tout près de l'homme extraordinaire, et je me rappelle avec orgueil que je suis tombé sur le champ de Waterloo. "En m'écriant avec mes braves camarades: "La garde meurt, elle ne se rend pas!" Le général Cambroune a déclaré qu'il n'avait pas prononcé ces paroles sublimes qui terminent l'épigraphie des Mémoires d'un pauvre hère. Eh! pourquoi? n'était-elle pas la pensée de tous ces vieux généraux? ne l'ont-ils pas su prouver au monde entier? Ce n'était donc pas la peine d'en déshériter l'histoire.

Le pauvre hère, ancien soldat de la garde, n'est pas aussi scrupuleux que son général; il ne met pas en doute les faits d'armes ni les mots sublimes des soldats de la république et de l'empire; il enrichit même quelquefois des dépouilles des tems antérieurs les pages de l'histoire qu'il parcourt, et qui n'avaient pas besoin cependant d'un supplément de richesses.

Hercule, veux-tu être capitaine?—Volontiers, mon général.—Tu vas prendre tous les trompettes de l'armée.—Où, mon général.—Tu tourneras le marais et tu tomberas sur l'ennemi en faisant sonner la charge.—Où, général.—Où, général.—Tu tourneras le marais et tu tomberas sur l'ennemi en faisant sonner la charge.—Où, général.—Mort ou vif, tu reviens capitaine.—Où, général."

J'ai souvenance d'avoir lu une anecdote à peu près semblable dans un recueil intitulé: Paris, Versailles et la province; et ni le général Bonaparte, ni Hercule-le-Noir, lieutenant de ses guides, n'en étaient les héros. Hâtons-nous de dire que les anecdotes fausses ou fausement attribuées à Napoléon, à sa famille, à ses soldats, sont très-clair semées dans les quatre volumes du pauvre hère. Il en est quelques-unes même qui, bien que totalement inconnues pour moi, n'en portent pas moins un caractère de vérité qui me les fait adopter sans examen.

Le cadre dans lequel glissent les portraits et les évènements remarquables de l'époque, ne me semble pas heureux. Épouser pendant la révolution la fille d'un émigré à laquelle on veut donner un appui plébéien, divorcer avec elle; épouser en secondes noccs une jeune fille qui avait été déposée aux enfans-Trouvés, et qui plus tard est reconnue par un général; voler de succès en succès et gagner tous ses grades sur le champ de bataille; tomber à Waterloo frappé par le plomb ennemi, et être tourmenté plus tard par les jésuites et les prétendus royalistes; tout cela me paraît trop commun pour un roman et trop romanesque pour une histoire; aussi le pauvre hère qui a nom Lambert n'est pour nous qu'un être de raison. D'où vient cependant que ces quatre volumes se font lire jusqu'au bout avec une sorte de plaisir et de curiosité? Tout le secret est dans le choix du terrain. Bonaparte, Napoléon, l'Egypte, Moscou, Waterloo, Ste-Hélène, que de souvenirs dans

ces mots magiques! que de souvenirs! L'Europe attristée par les chaînes pesantes que le machiavélisme de la Grande Bretagne finit peser sur elle; un empire agrandi, multiplié mille conquêtes, et dix fois vaincu, médisant dans une anti-chambre de Tuileries un regard amer des compagnons de gloire de notre empereur; la civilisation, fille de la justice, pénétrant avec les armes et les sciences sur une terre, antique berceau des arts qu'elle a oubliés; la plus belle armée du monde vaincue par les frimats; un rocher de lave ou mort dans les bras de trois amis, celui dont le monde avait été la conquête! Quelle instructive popée que la vie d'un pareil homme! Qui fut jamais plus grand que lui? qui soumit plus de villes, parcourut en vainqueur plus de climats, enrichit mieux sa patrie, éleva plus d'utiles monumens, créa des lois plus sages... et pesa davantage sur la terre ébranlée?

Marine. PORT DE LA NOUVELLE ORLÉANS.

Esquads hier. Brick Arcturus, Haskell, Liverpool, J. Fowler jr. Goel. Monk, Nantigue, Tampico, J. Leblanc. Goel. Sun, Caro, Pensacole, Capitaine. Navire Hibernia, Hinds, Liverpool. Arrivés hier. Brick Saphro, German, du Havre, sur lest. Bateau à vapeur Jackson, de Louisville, avec farine, porc, maïs, &c. à C. Byrne, A. Fisk et en. W. D. Jolley, Wilkins et Linton, Keynolds, Byrne & co.—18 passagers. Entrés hier. Brick Grampion, Henry, de Liverpool—rap. Brick Delta, Loring, de Boston. Goel. Nueva Maria, Antiban, de la Havane, avec des fruits, &c. à l'ordre. Goel. Hetta, German, de la Havane, avec café, &c. à divers consignataires. Goel. Volant, Curtis, de Matanzas, avec café et fruits à P. Dureg, P. Bulet, et au capitaine.

ESCLAVE EN MARONNAGE. EST LAITE maroune de chez son maître, le 15 de ces mois, la griffonne, teint clair, américaine, nommée FANNY, parlant anglais et français, âgée d'environ 30 ans, mauvaise dentition, ayant une déféction d'un œil, appartenant à un pied gauche; elle appartenait, il y a environ 5 ans, à Mlle. Caroline Gientilly, petite taille. Une récompense de cinq piastres sera donnée à celui qui la ramènera à son maître, soussigné, ou la fera mettre à la greole de cette ville. Les capitaines de bateaux à-vapeur ou de toute autre embarcation, sont avertis de ne point la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. 25 juillet. J. MARCOS.

COUR DU 1er. DISTRICT JUDICIAIRE.—Horatio Davis contre ses créanciers.—Attendu que Horatio Davis, débiteur insolvable, actuellement en prison, a conformément à l'acte intitulé: "Acte pour venir au secours des débiteurs insolubles actuellement en prison, et pour d'autres objets" et à l'effet d'obtenir le bénéfice dudit acte, présenté ce jour sa pétition à la Cour du premier District Judiciaire: avis est donné par le présent aux créanciers dudit Horatio Davis, et ils sont par le présent requis de comparaitre en pléne Cour, Samedi, 15 d'Août prochain, à 10 heures du matin, pour déduire les raisons pour lesquelles la demande du pétitionnaire ne lui serait pas accordée, et ledit pétitionnaire élargi. Par ordre de l'hon. Joshua Lewis. Au Greffe, 22 Juillet 1829. 25 juil.—67, 7ps JNO. L. LEWIS, Greffier.

VENTE PAR LE MARSHAL. Lobre Brain & Co. vs. John Liddle. Un vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'hon. F. Grima, juge président de la Cour de Cité; j'exposerai en vente, Mardi le 4 d'Août prochain, à 5 heures, au bureau du Marshall, rue Ste. Anne, 6 baris de Farine, et 8 do. Biscuits, saisis dans l'affaire ci-dessus. 25 juillet. L. DAUNOY—Marshal.

GLACES & SORBETS. Le soussigné informe respectueusement le public et ses amis particuliers, que Dimanche prochain 26 courant, il fera l'ouverture d'une boutique ou petit café, situé rue de Chartres No. 19, entre les rues de la Douane et Canal, où on servira chaque soir des Glaces faites avec soin et dans tout ce qu'on peut avoir de mieux en ce genre. Il prévient aussi qu'il vendra ses glaces en escalin; beaucoup de personnes pouvant croire que ses glaces, vu la modicité du prix, ne peuvent pas être bonnes peuvent se tromper. Le peu de frais que nécessite cet établissement ne soussigné lui permettant de les donner à ce prix et de faire encore un bénéfice raisonnable. Il enverra aussi des glaces à la campagne, qu'il garantira douze heures. 23 juillet—37. A. LACOUTURE.

VENTES A L'ENCAIN.

PAR J. T. BAUDUC. MARDI 28 du courant, à la bourse de New-lett, à midi, il sera vendus une NEGRESSE créole, âgée de 33 ans, avec ses deux enfans (une fille de 4 ans et un garçon de 7 mois). Cette négresse est habituée à vendre par les rues. Conditions: huit mois de crédit, moyennant des billets endossés à satisfaction et hypothèque. 25 juillet.

BELLE PROPRIÉTÉ à vendre pour cause de départ. SAMEDI le 1er. Août prochain, à midi, il sera vendu au plus offrant au café de la bourse, au coin des rues St. Louis et Chartres. Une belle propriété située à l'encadrement du chemin du Bayou et de la rue des Marais, vis-à-vis la nouvelle rue Planchet, et donnant en outre sur les rues des Ursulines et Villery; consistant en une maison, cuisine, deux grands pigeonniers en briques, long hangar, écurie, et un grand réservoir d'eau avec une pompe; et un grand hangar, distillerie en briques, et un magasin bâtis seulement l'hiver dernier, le tout présentant une surface de près de sept terrains, distribué en jardins et orangerie.—Un plan de repartition en neuf lots sera déposé à la bourse avant la vente. Les conditions sont:—payable en 6 12 18 et 24 mois en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque réservée jusqu'à parfait paiement ou à 10 pr. 0-0 des comptes contre paiement comptant.—Le plan de la propriété est déposé chez Mr. Octave de Armas, notaire public, rue St. Louis, ou les actes de vente seront passés. Pour de plus amples informations à s'adresser au propriétaire dans ladite maison, à côté de M. Dupoux. 25 juil.